



HAL
open science

Les ormes européens, des espèces mal connues

E. Collin

► **To cite this version:**

E. Collin. Les ormes européens, des espèces mal connues. Forêt Entreprise, 2007, 175, pp.11-14.
hal-02589518

HAL Id: hal-02589518

<https://hal.inrae.fr/hal-02589518>

Submitted on 15 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les ormes européens, des espèces mal connues

Eric Collin, Cemagref Nogent-sur-Vernisson¹

Forestiers et botanistes éprouvent souvent un sentiment d'embarras face à un orme européen dont il s'agit de déterminer l'espèce. Le présent article devrait permettre de distinguer les ormes entre eux avec plus de sérénité.

De nombreuses raisons expliquent les erreurs ou hésitations des forestiers quand il s'agit d'attribuer un nom latin à un orme. Tout d'abord, l'orme lisse est mal connu et trop souvent confondu avec un orme d'une autre espèce. Ensuite, les hybrides brouillent les cartes en estompant les différences entre orme champêtre et orme de montagne. Enfin, la profusion des noms latins attribués aux ormes champêtres rend la taxonomie de ce groupe particulièrement confuse. Les précisions et démentis apportés ci-dessous n'ont pas pour objectif d'amener le lecteur à déterminer des variétés avec un luxe de détails mais seulement de fixer les grands repères qui l'aideront à ne plus « perdre son latin » face à un orme mal connu.

L'orme lisse, méconnu et mal nommé

Lorsqu'un informateur plein d'enthousiasme déclare avoir découvert un vieil "orme champêtre résistant à la graphiose", nous lui demandons systématiquement d'envoyer un rameau ou une photo numérique d'un rameau de cet arbre. Très souvent, il s'agit d'un orme lisse (ou orme diffus) et la survie de cet arbre ne résulte probablement pas d'une réelle résistance à l'agent pathogène de la graphiose mais seulement du relatif dédain que les insectes vecteurs de la maladie éprouvent généralement (mais pas toujours, hélas...) à l'égard de cette espèce. La confusion entre orme lisse et orme champêtre est si fréquente qu'elle peut même parfois se glisser dans un jardin botanique ou un ouvrage consacré aux arbres patrimoniaux d'une région française.

De telles confusions auraient probablement pu être évitées si les règles de la nomenclature botanique avaient permis de conserver l'usage du binôme *Ulmus pedunculata* Foug., beaucoup plus parlant que son nom actuel *U. laevis* Pall. ou que son synonyme *U. effusa* Willd. En effet, si l'on se rappelle que l'orme lisse est le seul orme pédonculé européen, il suffit d'observer au printemps ses fleurs et ses bouquets de samares longuement pédicellés pour déterminer l'espèce sans aucun risque d'erreur. En hiver, la forme et la couleur de ses bourgeons, pointus et orangés, offrent également des critères de détermination très commodes et fiables. En revanche, l'observation des feuilles, dont la taille et la forme peuvent prêter à confusion avec celles d'un orme de montagne mâtiné d'orme champêtre, nécessite plus de vigilance ; on observera particulièrement l'absence de ramification des nervures secondaires (sauf à la base du limbe) et l'aspect particulier des dents (recourbées en crochet).

Si l'orme lisse est aussi souvent confondu avec l'orme champêtre, c'est en partie parce qu'il se trouve parfois là où on ne l'attend pas. Marcel Bournérias et Marcel Jacamon notaient déjà, dans la préface de la Flore forestière française, que la répartition précise de l'orme lisse est encore largement ignorée. Sa réputation d'espèce rare, inféodée aux forêts alluviales du quart nord-est de la France n'incite pas à le rechercher ni à le reconnaître dans d'autres régions ou d'autres milieux. On le rencontre pourtant assez fréquemment dans l'ouest et le sud-ouest de notre pays, en particulier dans les vallées de la Loire, de la Garonne, et de leurs affluents majeurs (Timbal et Collin, 1999). De nombreux arbres vénérables subsistent également au long des routes (Midi-Pyrénées, Picardie...) et dans les parcs urbains où il a naguère été abondamment planté.

L'orme champêtre et l'orme de montagne : un complexe d'espèces

Tout ou presque oppose l'orme de montagne et l'orme champêtre. Le premier, avec ses

¹ Cemagref, UR 'Écosystèmes Forestiers', Domaine des Barres, 45290 Nogent-sur-Vernisson, tél. : 02 38 95 09 68, fax : 02 38 95 03 46, courriel: eric.collin@cemagref.fr

grandes feuilles se terminant par une ou trois longues dents, est manifestement adapté aux climats froids et pluvieux et aux forêts de montagne où il forme de petites populations se régénérant exclusivement par voie sexuée. Le second, avec ses petites feuilles coriaces, est plus à l'aise dans les plaines du sud de l'Europe où il colonise très dynamiquement les bords des cours d'eau en combinant une bonne capacité de reproduction par graines et une remarquable aptitude au drageonnage. Pourtant, ces deux espèces sont intimement liées, se croisent et se recroisent entre elles partout où elles cohabitent, à tel point qu'il devient très difficile, voire illusoire, d'attribuer un nom d'espèce à certains ormes associant des caractères issus de chacune des espèces parentes.

Dans le cas d'un hybride de première génération entre deux espèces pures, l'affaire est fort simple et le binôme *Ulmus x hollandica* Mill. peut être employé commodément. En revanche, la situation échappe à toute tentative « d'étiquetage » dès lors que le sujet présente très majoritairement les caractères d'une espèce parente et seulement quelques indices d'un apparentement avec l'autre espèce. Pour les généticiens, qui considèrent qu'ormes champêtres et ormes de montagne forment un « complexe d'espèces » au sein duquel les échanges de gènes se produisent en permanence et contribuent à façonner le devenir de ces espèces qui continuent à évoluer, ces questions de détermination et de pureté spécifiques sont un faux problème. Pour le gestionnaire de ressources génétiques, il n'est cependant pas indifférent de présenter tel ou tel clone comme hybride plutôt que comme champêtre ; dans la pratique, il est préférable de parler d'orme champêtre ou assimilé².

Pour en finir avec quelques vieux noms latins de l'orme champêtre

Bien que l'orme champêtre, avec ses petites feuilles et ses rameaux ornés de crêtes liégeuses, paraisse *a priori* une espèce facile à reconnaître et à nommer, les botanistes n'ont jamais cessé de se quereller et d'inventer de nouveaux noms latins pour le désigner. Oublions définitivement *Ulmus nitens*, *U. suberosa* et plusieurs dizaines d'autres vieux noms latins qui apportent plus de confusion que de clarté à chaque fois qu'ils refont surface, exhumés de telle ou telle Flore régionale ancienne.

U. campestris attribué par Linné et encore très utilisé en France de nos jours aurait dû s'imposer définitivement. Malheureusement, depuis près de 75 ans, il a perdu sa légitimité aux yeux de nombreux botanistes (Melville, 1938) puisque le grand Linné lui-même a malencontreusement réuni sous cette appellation unique des échantillons d'orme champêtre et d'orme de montagne !

Deux solutions ont dès lors été utilisées pour nommer l'orme champêtre en latin botanique de bon aloi. La première, celle de la Flore forestière française (Rameau *et al.*, 1989), consiste à regrouper l'ensemble des formes (variétés géographiques) de l'orme champêtre, y compris l'orme anglais, en une vaste espèce unique sous l'appellation d'*U. minor* Mill. au sens le plus large. La seconde, préconisée par Hans Heybroek, part des mêmes prémices mais propose de reconnaître deux espèces : d'une part, le vaste groupe des ormes champêtres autochtones en Europe (*U. carpiniifolia* Gled.) et d'autre part l'orme anglais (*U. procera* Salisb.), qui serait une variété introduite et cultivée depuis l'antiquité gréco-romaine (Heybroek, 2000).

L'orme anglais : espèce ou variété ?

Le cas d'*U. procera* Salisb. évoqué ci-dessus nous conduit à poser la question du rang taxonomique que l'on doit accorder aux formes locales particulières que l'on peut distinguer au sein d'une espèce. Sur ce cas précis comme sur ceux de l'orme de Cornouailles et d'une

² Le binôme *Ulmus x hollandica* Mill. est principalement utilisé pour désigner les hybrides naturels propagés et cultivés autrefois aux Pays-Bas, en Belgique, en Angleterre et dans le nord de la France. Parmi ces cultivars, 'Hollandica' est un hybride morphologiquement proche de l'orme champêtre et des Ypréaux de Picardie. En revanche, les feuilles de 'Belgica' et de 'Vegeta' rappellent davantage celles de l'orme de montagne, mais avec une seule pointe et un pétiole plus long. Les ormes présumés hybrides que l'on rencontre à l'état spontané dans de nombreuses régions de France, en Basse-Normandie par exemple, sont très polymorphes, souvent morphologiquement proches de l'orme champêtre. On peut les ranger sous l'appellation *Ulmus x hollandica* mais en se gardant de porter à confusion avec les vieux cultivars précédemment cités ou avec les hybrides récemment obtenus en Hollande.

autre forme locale d'orme champêtre anglais, l'orme de Plot, deux botanistes britanniques spécialistes de l'orme se sont vigoureusement affrontés vers le milieu du siècle dernier. L'un (R. Melville) attribuait à chacune le rang d'espèce à part entière, l'autre (R. Richens) ne leur reconnaissait qu'un statut de variété au sein de la grande espèce *U. minor* Mill. Ces querelles pourraient paraître byzantines si elles n'avaient de conséquences sur la représentation symbolique de leur valeur patrimoniale. Ainsi, du fait de sa rareté et de sa qualité d'espèce endémique, on a accordé à l'orme de Plot un statut de protection élevé, du moins jusqu'à ce que des études génétiques montrent que ce taxon n'était pas une véritable espèce mais plus vraisemblablement un clone anciennement propagé par les habitants des Midlands (Coleman *et al.*, 2000).

Selon les conclusions de nos collègues espagnols (Gil *et al.*, 2004), l'orme anglais (*U. procera*) serait donc bien une variété clonale transportée par mer d'Italie en Espagne au début du premier siècle de notre ère pour servir de tuteur vivant à la vigne, ainsi que le recommandait l'agronome Lucius Columella qui possédait trois fermes dans le Latium et une propriété dans la région de Cadix. Ces travaux confortent l'hypothèse selon laquelle *U. procera* est une variété clonale importée de l'est du Bassin méditerranéen par les Grecs puis propagée par les Romains et *in fine* par les Anglais jusqu'en Amérique et dans l'hémisphère sud (Heybroek, 2000). En raison de ses particularités morphologiques et biologiques qui le distinguent des autres ormes champêtres, et à cause de la singularité de son destin agronomique, l'orme anglais, mérite, selon Heybroek, d'être reconnu comme une espèce à part entière. En tous cas, la présence actuelle sur le sol français de sujets adultes de cette espèce – par ailleurs fort sensible à la graphiose – semble hautement improbable.

Les recommandations

Au terme de cette courte présentation de la diversité taxonomique des ormes de France telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui, voici quelques recommandations en guise de conclusion.

Tout d'abord, veiller à n'exclure aucune hypothèse *a priori*, même si celle-ci semble en contradiction avec ce que l'on suppose de la répartition des espèces. Certaines rencontres sont pour le moins surprenantes, tel cet orme lisse découvert dans les Landes, près du cours d'eau de Mimizan...

Ensuite, ne pas céder à la tentation de vouloir à tout prix « classer » chaque orme dans une espèce bien précise. Il arrive que la nature résiste à un tel enfermement, comme on peut le constater au sein du complexe d'espèces réunissant les ormes champêtres et les ormes de montagne.

Enfin, tant que des études associant biométrie foliaire et marqueurs moléculaires n'auront pas clarifié la nature réelle de ce qu'elles recouvrent, considérer avec méfiance les sous-espèces et variétés décrites par les auteurs anciens.

Les noms latins des ormes :

orme de montagne = *Ulmus glabra* Hudson

orme lisse (= orme diffus) = *Ulmus laevis* Pallas

orme champêtre = *Ulmus minor* Miller ou *Ulmus carpinifolia* Gleditsch

Remerciements : Valéry Malécot (Institut national d'Horticulture, Angers) pour ses remarques pertinentes sur le manuscrit.

Bibliographie

Coleman, M., Hollingsworth, M.L., Hollingsworth, P.M. 2000. Application of RAPDs to the critical taxonomy of the English endemic elm *Ulmus plotii* Druce. *Botanical Journal of the Linnean Society*, 133: 241-262.

Gil, L., Fuentes-Utrilla, P., Soto, A., Cervera, M.T., Collada, C. 2004. English elm is a 2,000-year-old Roman clone. *Nature*(431): 1053.

Goodall-Copestake, W.P., Hollingsworth, M.L., Hollingsworth, P.M., Jenkins, G.I., Collin, E. 2005. Molecular markers *ex situ* conservation of the European elms (*Ulmus spp.*). *Biological Conservation*, 122(4): 537-546.

Heybroek, H.M. 2000. *Ulmus procera*. In *Forestry Compendium*. CAB International.

- Melville, R. 1938. Is *Ulmus campestris* L. a nomen ambiguum ? J. Bot. (76): 261-265.
- Rameau, J.C., Mansion, D., Dumé, G. 1989. Flore forestière française: guide écologique illustré. IDF, Paris.
- Richens, R.H. 1983. Elm. Cambridge University Press, Cambridge, 347 p.
- Timbal, J., Collin, E. 1999. L'orme lisse (*Ulmus laevis* Pallas) dans le sud de la France : répartition stratégie de conservation des ressources génétiques. Revue forestière française, 51(5): 593-604.

Résumé

La reconnaissance des espèces européennes d'orme est délicate car l'orme champêtre et l'orme de montagne s'hybrident naturellement. De plus, la diversité des noms latins donnés à l'orme champêtre et à ses variétés apporte souvent plus de confusion que de clarté. L'orme lisse, moins rare qu'on ne le pense, est en revanche facile à identifier grâce à ses fruits longuement pédonculés et ses bourgeons caractéristiques.

Mots-clés : orme, Ulmus, taxonomie

Abstract

The identification of the European species of elm is difficult because the Field elm and the Mountain elm hybridize naturally. Moreover, the diversity of the Latin names given to the Field elm and its varieties brings often more confusion than clarity. The European white elm, less rare than generally admitted, is on the other hand easy to identify thanks to its fruits lengthily pedunculate and its characteristic buds.

Mots-clés : elm, Ulmus, systematics